

Provence-Alpes-Côte d'Azur
Référence :

Date : 20/03/2026

Emetteur

X	Directeur régional
	Directrice régionale adjointe des Opérations
	Directeur régional adjoint en charge de l'Appui
	Directeur régional adjoint en charge de la Performance sociale

1.2.1 Consultation sur les évolutions de l'organigramme DR

Destinataires

Comité Social et Economique ordinaire du 26 mars 2026	
--	---

Projet

Evolution de l'organigramme de la Direction régionale France Travail Provence-Alpes-Côte d'Azur

CSE du 26 /03/ 2026



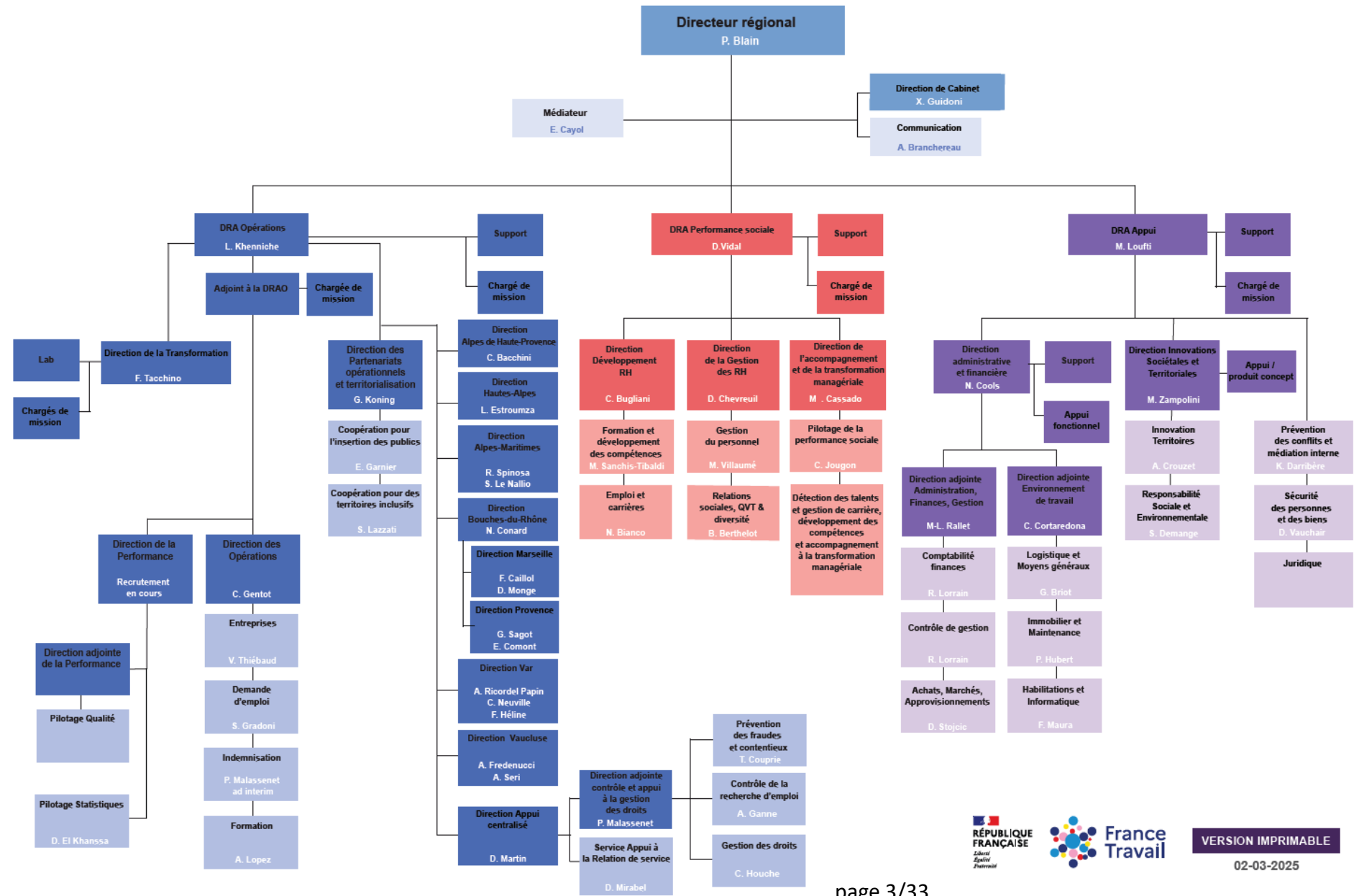
Suite aux échanges avec les élus lors de l'information et après analyses et concertations le présent document :

- propose les ajustements retenus en vue de la consultation (*présentés en jaune*)
- intègre une annexe supplémentaire sur la projection détaillée des effectifs tel que demandé par les élus

PROJET

Organigramme actuel

Direction Régionale France Travail Provence-Alpes-Côte d'Azur



VERSION IMPRIMABLE

02-03-2025



Les évolutions de l'organigramme sont à relier aux effets de la loi Plein emploi :

- Renforcement des Directions Départementales
- Recherche d'efficience avec évolution des fonctions supports
- Suppression de la Direction de la Transformation
- Rapprochement DAC/DRAO
- Renforcement du contrôle et de la lutte contre les fraudes

Les premières réflexions ont été partagées en visio avec l'ensemble du personnel le 27/06/2025.

Les évolutions projetées et présentées dans le document font l'objet d'un accompagnement individuel et collectif auprès de toutes les équipes de la Direction régionale.

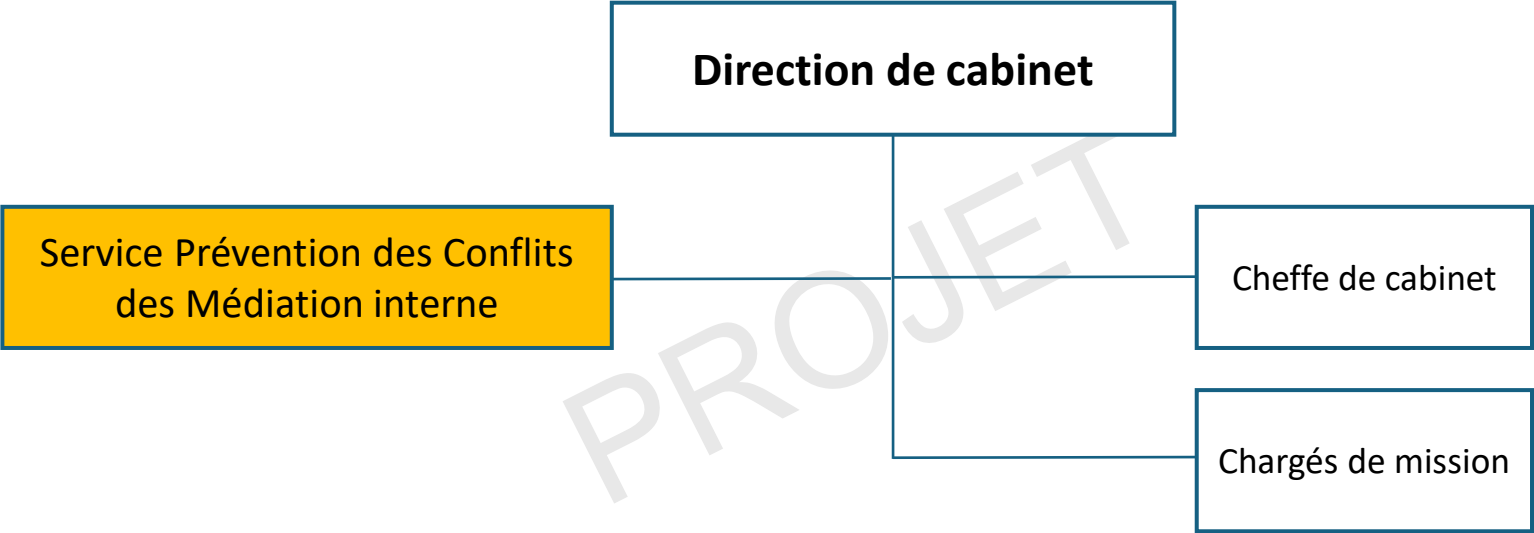
Ces évolutions génèreront la diffusion des 19 postes via la bourse de l'emploi dont la quasi-totalité est considérée comme du redéploiement interne ou repositionnement.

En appui aux évolutions nationales, il s'agit d'optimiser les ressources humaines rattachées aux fonctions supports (- 53 en 3 ans), notamment sur les questions opérationnelles et de renforcer le réseau.

La première séance de consultation, ainsi que les remontées et l'expertise DEGEST ont amené à apporter des ajustements sur le projet d'évolution de l'organigramme.

La Direction de cabinet garde son périmètre mais devient commune à tous les Directeurs régionaux adjoints

- Supervision des relations avec l'Etat et le Conseil régional (gouvernance Loi plein emploi), relation avec les élus et les partenaires sociaux ;
- Organisation de la gouvernance, de la circulation de l'information et des agendas DR/DRA ;
- Rattachement du service Prévention des Conflits et Médiation Interne pour garantir sa neutralité ;
- Rattachement des assistantes des Directeurs régionaux adjoints, qui restent identifiées comme telles.

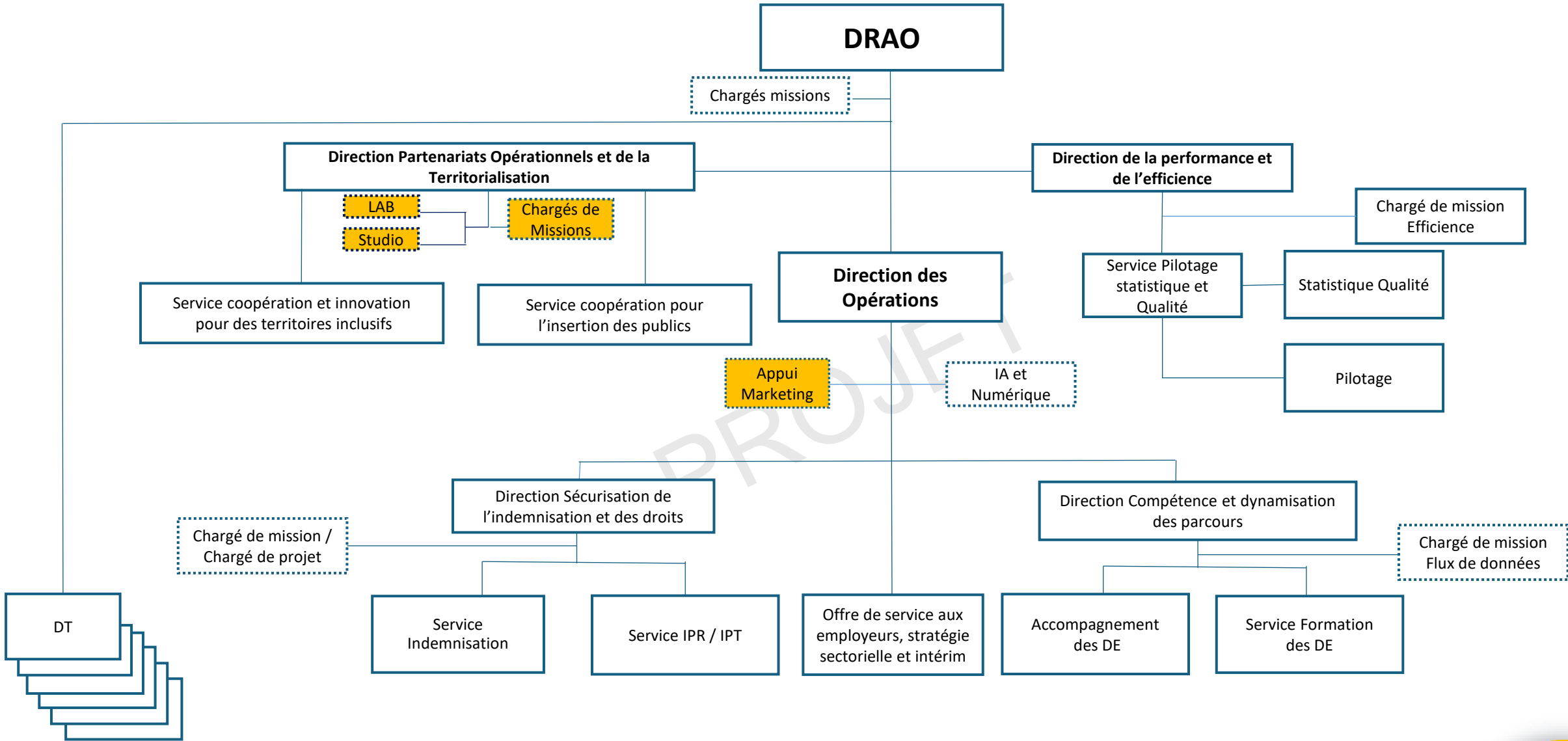


Le projet d’évolution de l’organigramme de la DRAO vise à rapprocher les équipes qui interviennent en appui du réseau sur le champ de la production opérationnelle et celles qui développent un appui sur le champ de l’expertise.

Ces évolutions viennent en soutien des agences locales qui mettent en œuvre les principes portées par la Loi Plein Emploi. Elles s’inscrivent également dans la démarche d’efficacité qui revisite le rôle des fonctions support dans un objectif d’amélioration de l’appui au réseau.

- Le contrôle interne rejoint la Direction du contrôle au sein de la DAC ;
- Le Lab ainsi que le studio sont rattachés à la Direction des Partenariats ;
- Les agents du service innovation intègrent le service coopération et innovation pour des territoires inclusifs de la direction des partenariats ;
- L’international est rattaché à la Direction des Partenariats ;
- L’expertise numérique, l’accompagnement des salariés à l’IA et l’appui marketing rejoignent la DDO.

Direction Régionale Adjointe des Opérations – projet d’organigramme

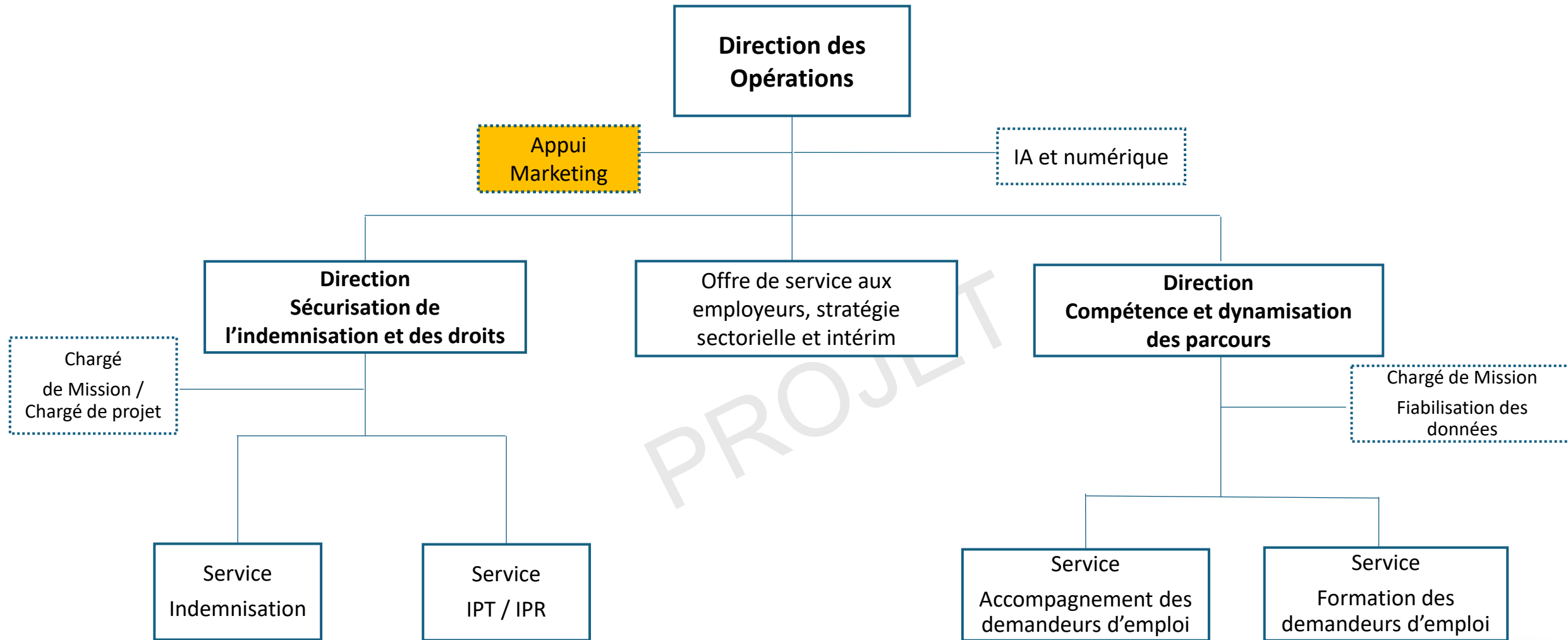


La DDO est organisée autour de trois domaines d’activités :

- L’indemnisation avec la création de la Direction sécurisation de l’indemnisation et des droits qui intégrera les services indemnisation et IPT/IPR de la DAC. Elle concentre également l’activité en lien avec le CSP (animation du réseau et indemnisation);
- L’entreprise avec le service Offre de service aux employeurs, stratégie sectorielle et intérim ;
- L’accompagnement avec la création de la Direction compétences et dynamisation des parcours.

Son périmètre intègre également :

- Une cellule « IA et numérique » composée de trois agents chargés d’assurer le positionnement de France Travail sur le secteur du numérique et l’accompagnement interne des agents sur l’IA.
- Une cellule « appui marketing » composée de deux agents chargés de soutenir l’approche marketing mise en œuvre au sein des agences afin de mieux valoriser et rendre plus accessible l’offre de services.

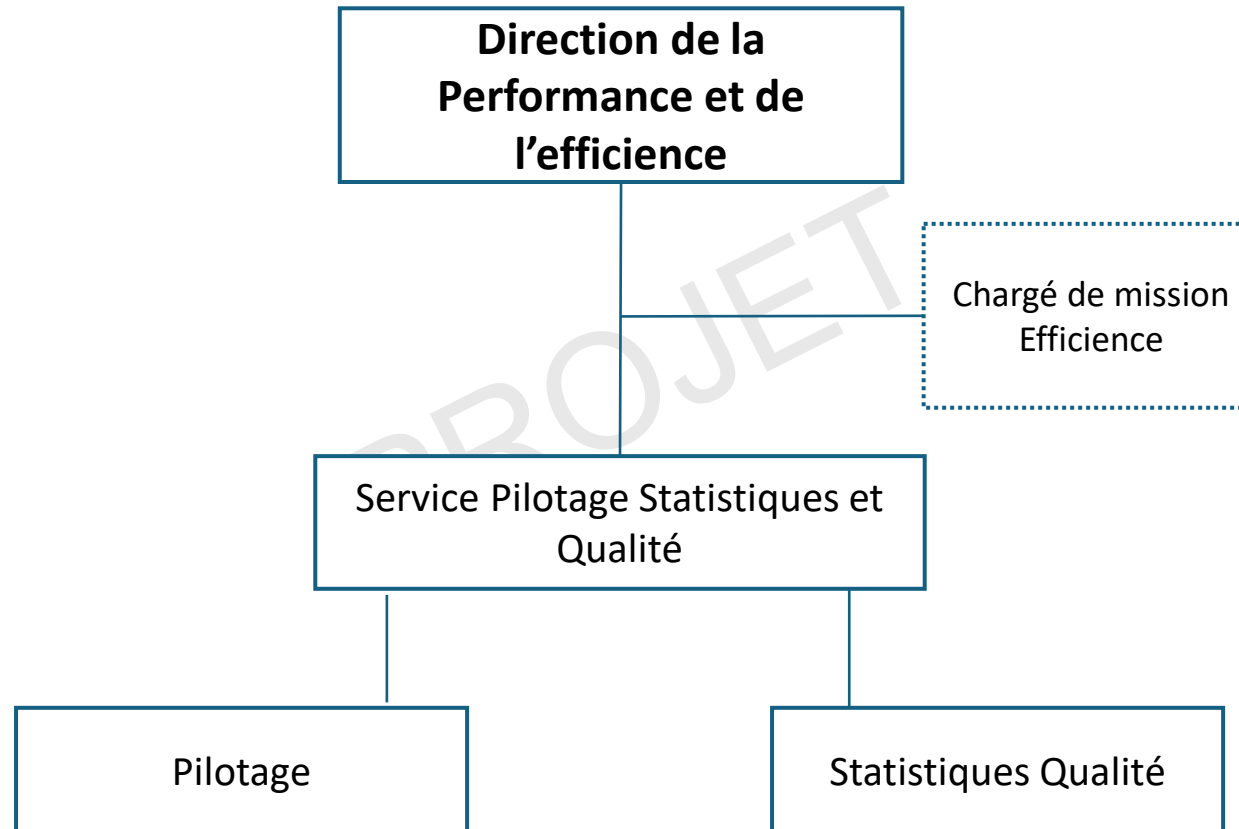


Les activités de Contrôle interne et de Contrôle qualité des prestations rejoignent le périmètre de la DAC au sein de la nouvelle Direction Sécurisation des données, contrôles et fraudes, afin de regrouper les missions relevant de la sécurisation, des contrôles et de la lutte contre la fraude.

L’activité qualité est intégrée au Pilotage Statistiques Qualité.

Ce rapprochement répond à une évolution majeure des besoins : la qualité de service s’appuie à la fois sur un cadre national (référentiel, engagements, dispositifs d’auto-évaluation/évaluation) et sur des données et des résultats de plus en plus riches (résultats d’enquêtes, verbatim, réclamations, analyse sémantique, DELTA SAT...). Leur exploitation utile pour le réseau nécessite des compétences d’analyse statistique, de consolidation, et de datavisualisation : c’est précisément le cœur de métier des équipes statistiques.

L’intégration de la Qualité au sein des Statistiques permet ainsi de produire des diagnostics plus robustes, de mieux cibler les leviers d’action et d’outiller l’accompagnement du réseau, en rapprochant directement mesures, analyse et plans d’amélioration.



Direction des Partenariats opérationnels et de la territorialisation – projet d'organigramme

La Direction des Partenariats se développe pour assurer un rôle d'ingénierie et de méthode, innover pour proposer une palette de services plus riche et accompagner les territoires dans le cadre des financements des nouvelles offres de services.

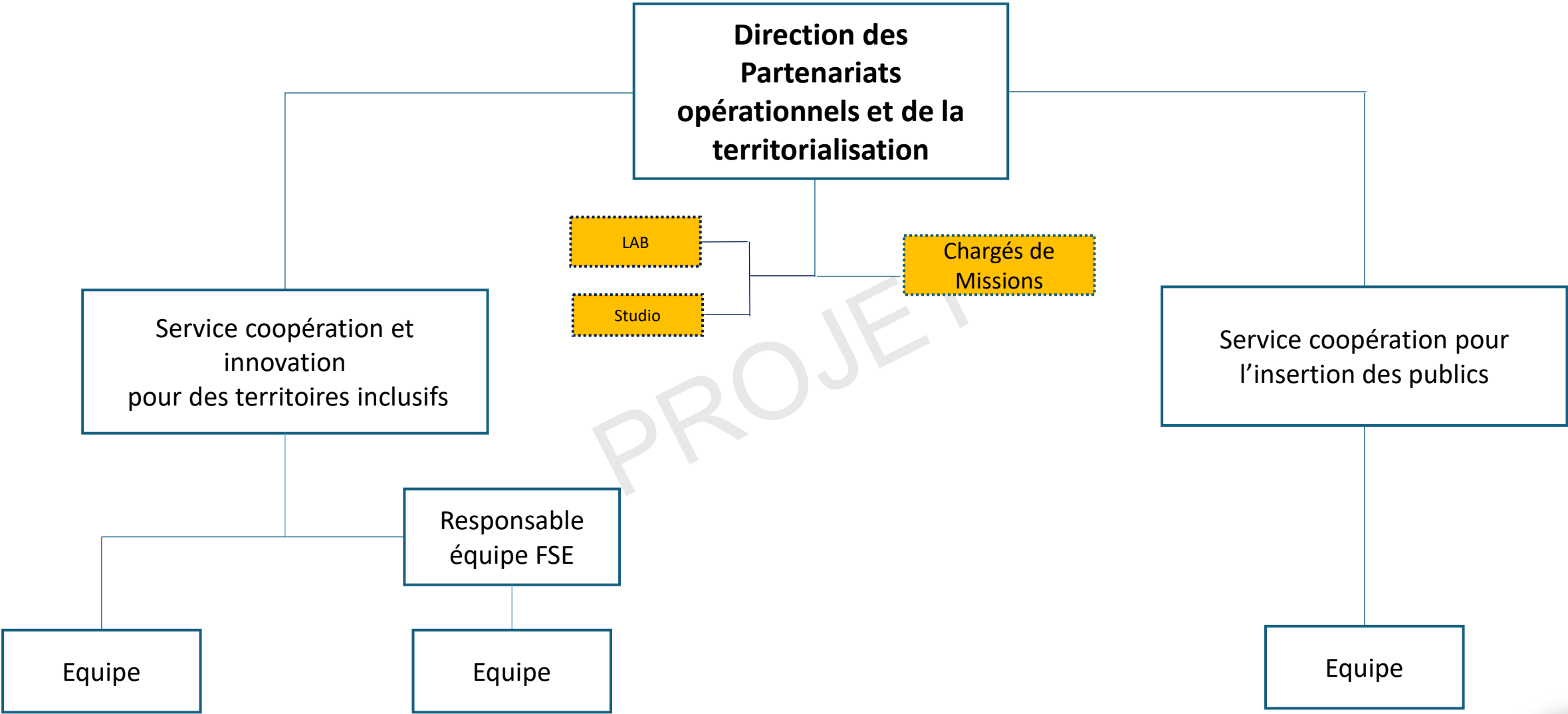
L'ensemble de ces travaux nécessite de renforcer le Service Coopération pour des territoires inclusifs avec la partie du service innovation hors expertise numérique.

La Direction des Partenariats englobe le pilotage stratégique des grands comptes (inclusion) et les affaires internationales, tout en assurant le pilotage de notre politique grands comptes (nationaux et régionaux), des expertises portées par la région (défense, sécurité, transport logistique) en lien avec le réseau et la DDO.

La Loi plein emploi étant déployée, le service partenariat pilote la question de la gouvernance du RPE.

Ces sujets seront portés par cinq chargés de mission rattachés au Directeur du partenariat.

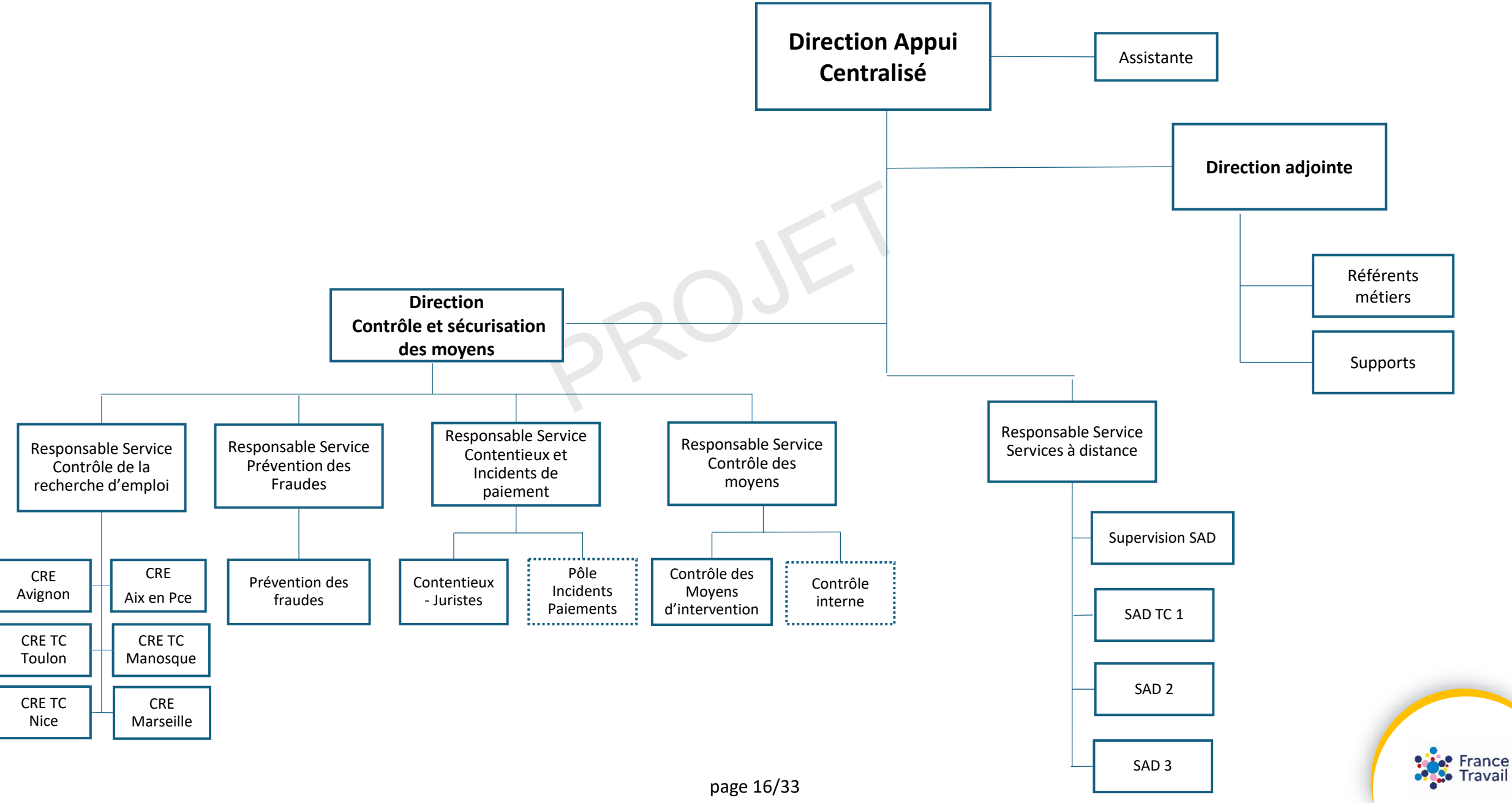
Le LAB et le studio sont rattachés à la Direction des partenariats afin d'optimiser ce lieu d'idéation et d'innovation au service des enjeux de la feuille de route.



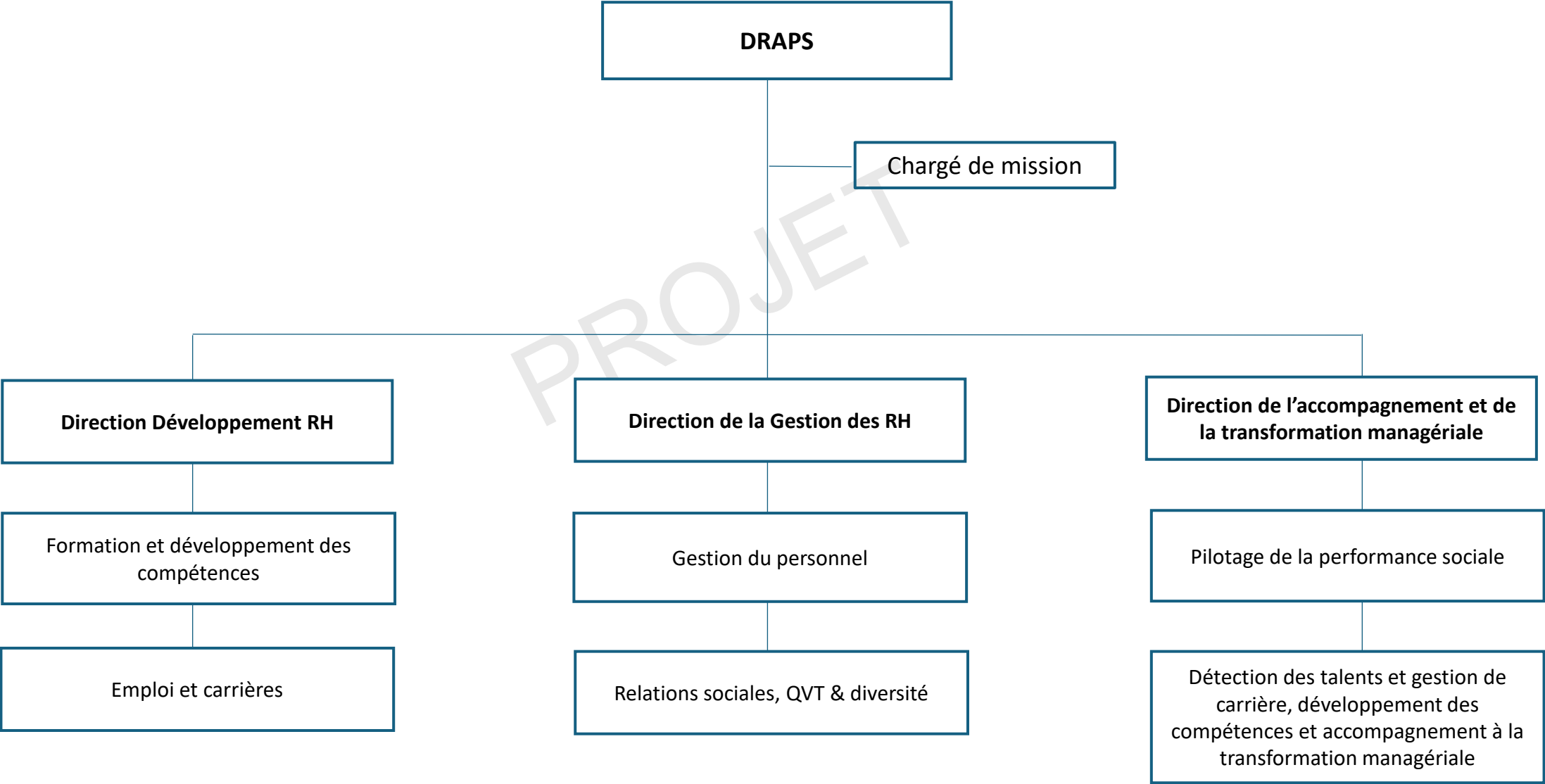
La Direction Appui Centralisé est organisée autour de deux grands domaines d’activité et voit la création d’une Direction Adjointe :

- Le contrôle : création d’une Direction contrôle et sécurisation des moyens qui regroupe le contrôle de la recherche d’emploi, le contrôle interne, le contrôle des moyens d’intervention, la prévention des fraudes, le contentieux et les incidents de paiements. L’ambition de cette direction est de créer les synergies nécessaires pour renforcer notre efficacité en matière de prévention et de gestion des situations à risques, qu’elles soient liées au domaine financier, à la mobilisation de nos moyens d’intervention ou à notre fonctionnement interne.
- Les services à distance : qui restent le premier point d’entrée à nos services en matière d’indemnisation et d’accompagnement des demandeurs d’emploi ainsi que d’information aux entreprises.

Direction Appui Centralisé - nouvel organigramme



- Les conditions actuelles ne sont pas réunies pour procéder à des changements structurants dans l'organisation de la DRAPS.
- Les évolutions de l'organigramme concernant cette direction sont suspendues.
- Michel LOUTFI, Directeur régional adjoint en charge de l'Appui est désigné DRAPS *ad interim* à compter du lundi 30 mars, fonction qu'il cumulera avec ses fonctions actuelles.
- En parallèle, les réflexions se poursuivent avec les managers de la DRAPS sur les évolutions (éléments de méthode et de calendrier à venir).



Dans un contexte d'évolution de l'organisation régionale, il est proposé de faire évoluer l'organisation de la Direction Régionale Adjointe Appui.

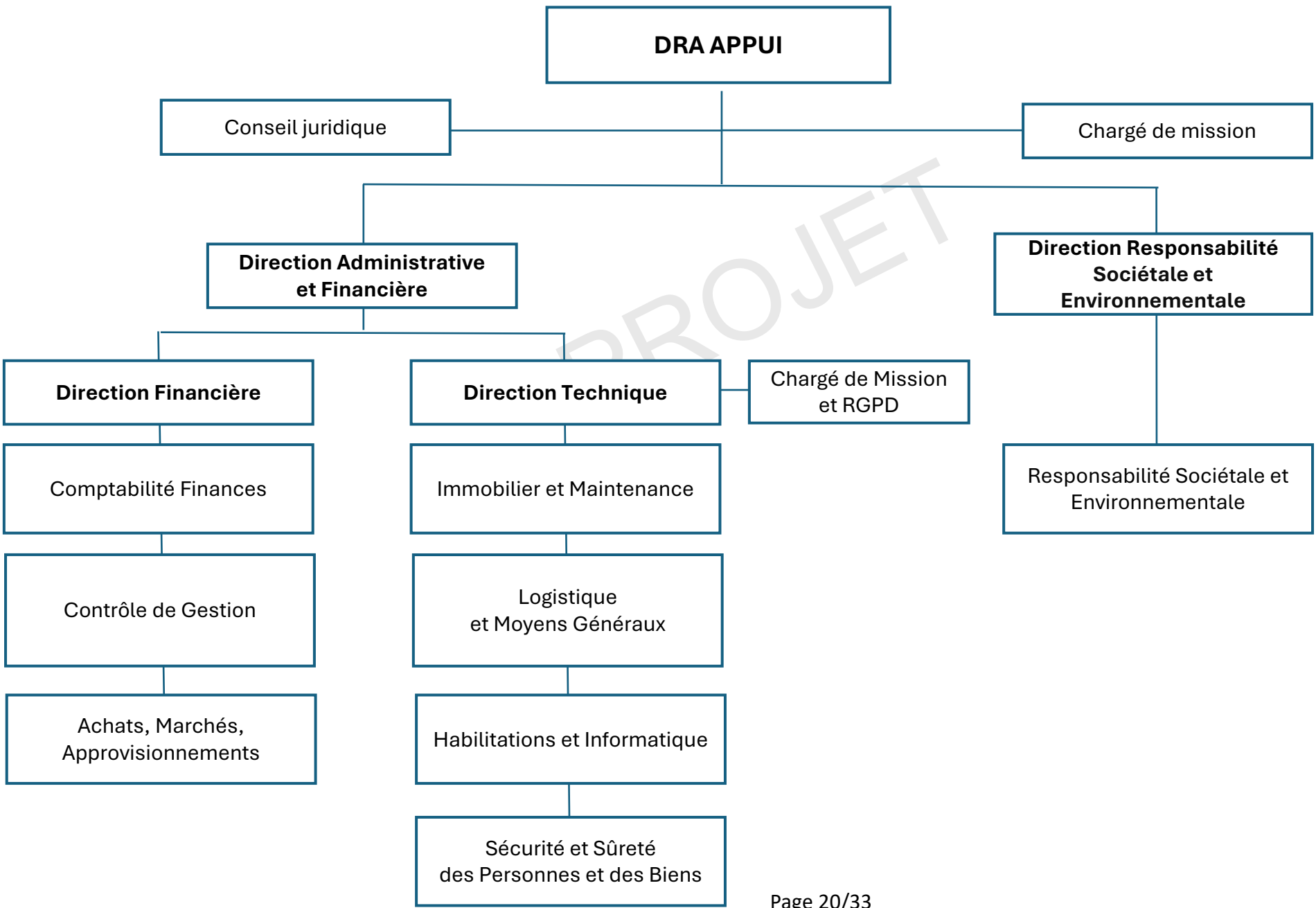
Cette évolution répond à un triple objectif :

- **Renforcer la lisibilité de l'offre d'appui auprès du réseau ;**
- **Optimiser l'allocation des ressources ;**
- **Sécuriser le pilotage des fonctions transverses essentielles au fonctionnement régional.**

Les principaux leviers de cette évolution sont :

- La **rationalisation de l'organisation** par le rapprochement de services aux missions complémentaires, générant des gains d'efficience et une simplification de l'encadrement ;
- Une **offre d'appui plus lisible et plus cohérente pour le réseau**, notamment sur les fonctions techniques et transverses ;
- La facilitation des consolidations de projets à fort impact ;
- En appui de la feuille de route, le **recentrage de l'offre RSE** sur sa dimension sociétale, en cohérence avec les orientations de la région.

Elle permet ainsi d'améliorer la coordination des directions techniques et d'appui, de fluidifier les circuits de décision et de renforcer la capacité de la DRA Appui à accompagner efficacement les priorités régionales.



Annexe 1 : liste des postes à diffuser

Direction Régionale Adjointe des Opérations

Direction de la performance et de l'efficience

- 1 Chargé de mission efficience, rattaché au Directeur de la performance et de l'efficience

Direction des opérations

- 1 poste de Directeur Sécurisation de l'indemnisation et des droits
- 1 poste de Directeur Compétence et dynamisation des parcours
- 3 postes de chargé de projet en charge du numérique et de l'IA rattachés à la direction des opérations
- 1 poste de Chargé de mission rattaché au Directeur Sécurisation de l'indemnisation et des droits
- 1 poste de Responsable de service Accompagnement des demandeurs d'emploi
- 1 poste de Responsable de service Indemnisation
- 1 poste de Responsable d'équipe indemnisation rattaché au responsable de service indemnisation
- 1 poste de chargé de mission flux de données

Direction appui centralisé

- 1 poste de Directeur adjoint
- 1 poste de Directeur contrôle et sécurisation des moyens
- 1 poste de Responsable de service Prévention des fraudes
- 1 poste de Responsable de service Contentieux et Incidents de paiement
- 1 poste de Responsable de service Contrôle des moyens
- 1 poste de Responsable d'équipe Contentieux

Direction Régionale Adjointe Appui

- 1 poste de Directeur Responsabilité Sociétale et Environnementale
- 1 poste de Directeur Technique rattaché au DAF

PROJET

Annexe 2 : projection détaillée des effectifs

➤ Projection globale

Projection globale potentielle des effectifs CDI (actifs et suspendus) :

Effectif global	Avant	Après
Cabinet	5	11
DRAO	126	157
DRAA	117	106
DAC	289	264
TOTAL	537	538

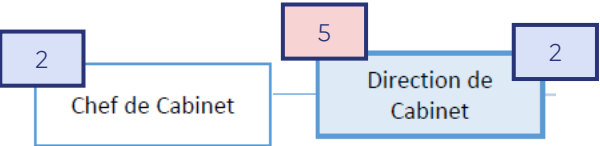
Effectif Manager	Avant	Après
Managers Supérieur	13	13
Managers Intermédiaire	22	21
Managers de Proximité	22	22
TOTAL	57	56

La projection des effectifs serait susceptible d'être impactée par les nominations issues des appels de poste associés à la mise en place potentiel de l'organigramme et reste donc une donnée d'éclairage et non une cible absolue.

➤ Projection détaillée

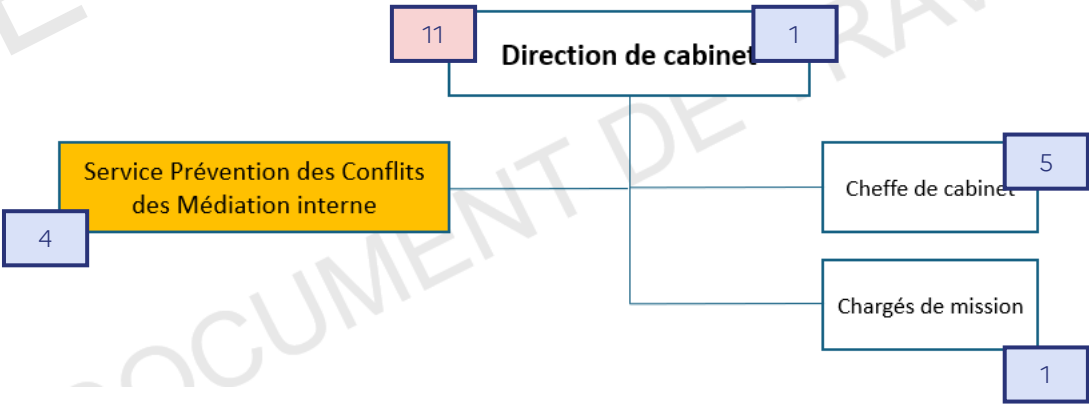
● CABINET

AVANT



MS	1
MI	
MP	1

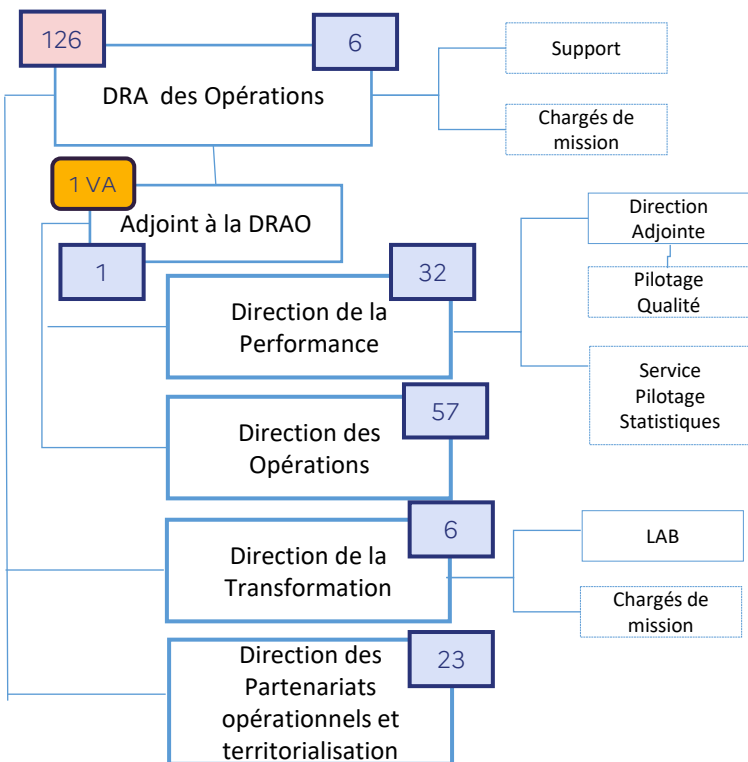
APRES



MS	1
MI	1
MP	1

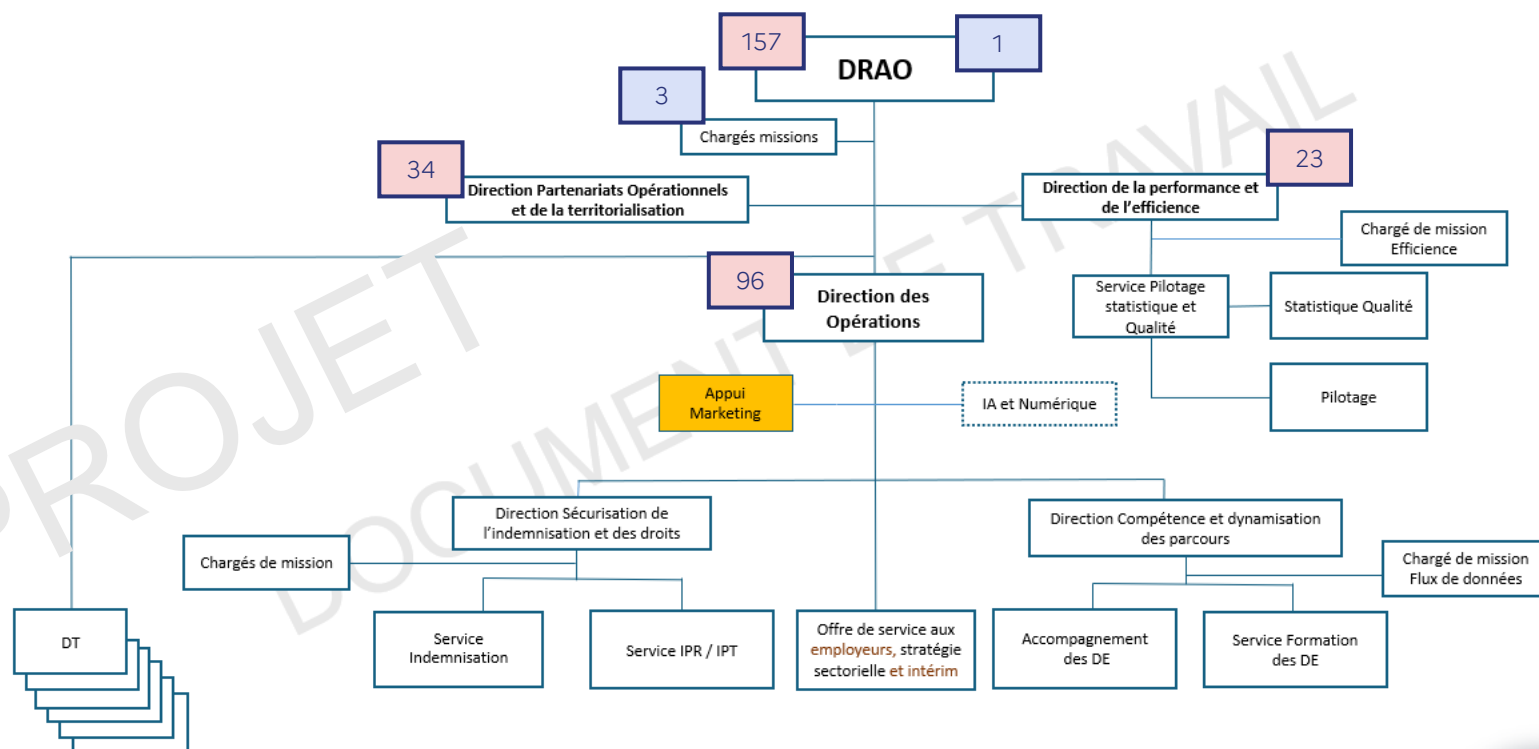
Direction Régionale Adjointe Opérations

AVANT



MS	6
MI	7
MP	7

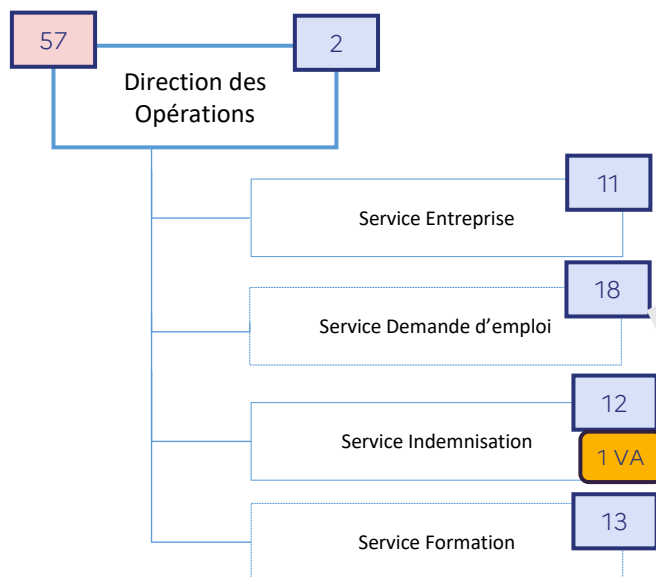
APRES



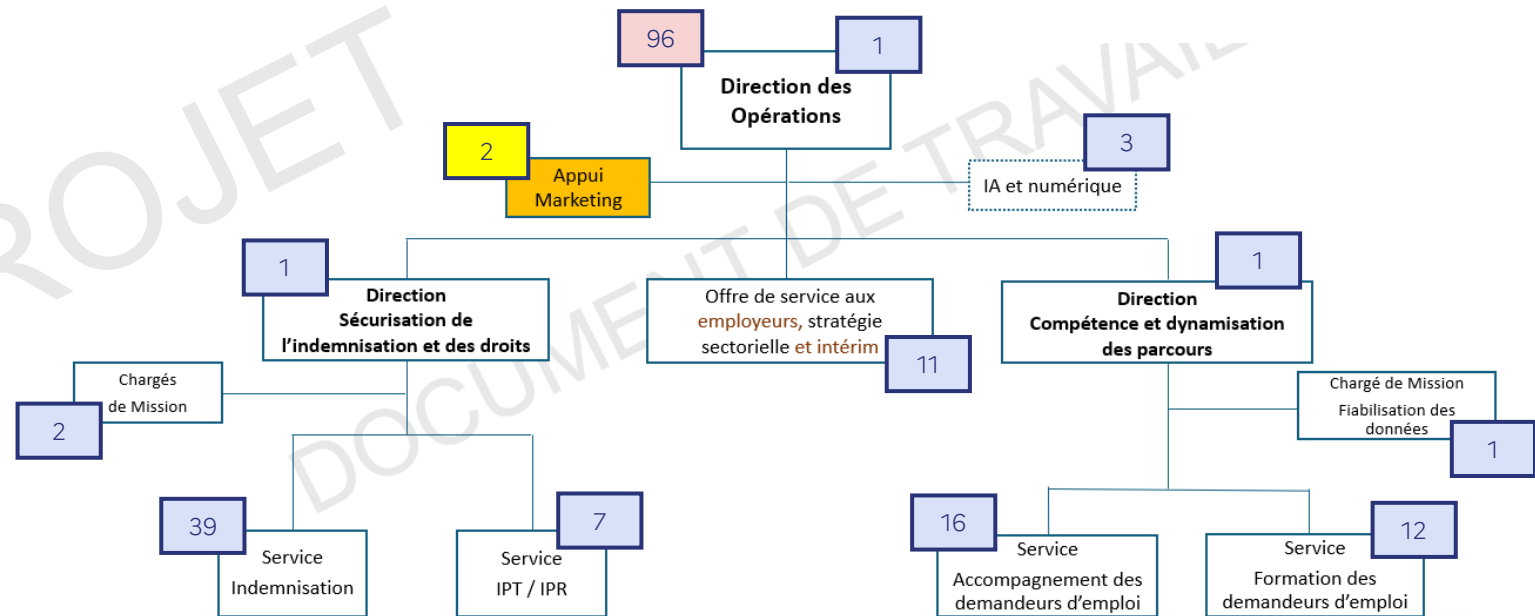
MS	5
MI	8
MP	7

● DRAO – Direction des Opérations

AVANT

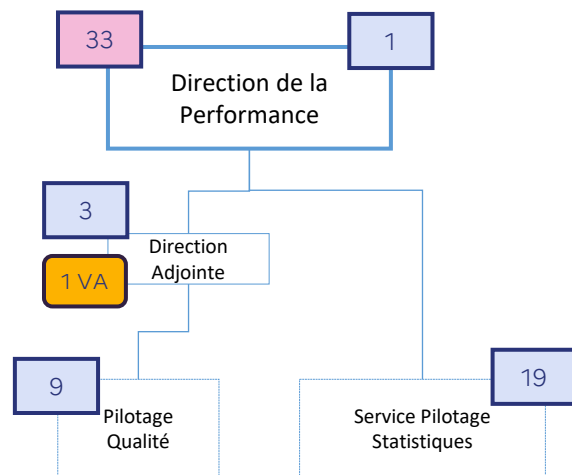


APRES

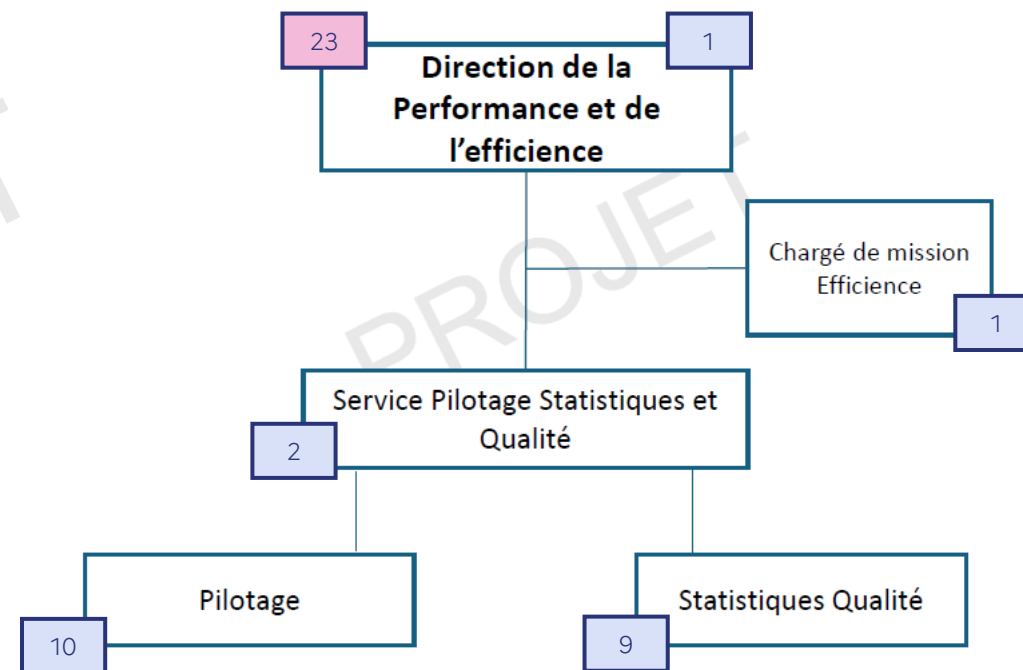


● DRAO – Direction de la Performance

AVANT

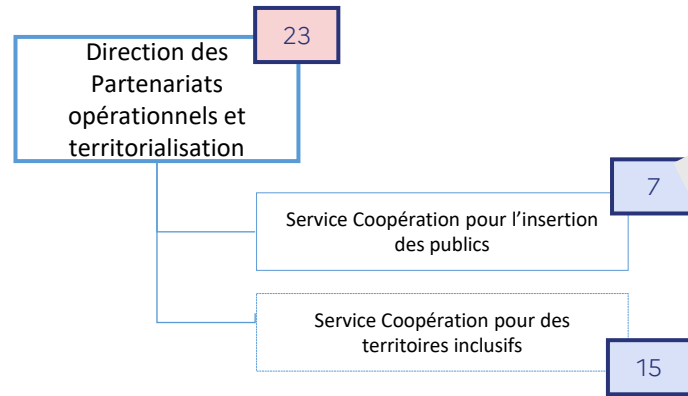


APRES

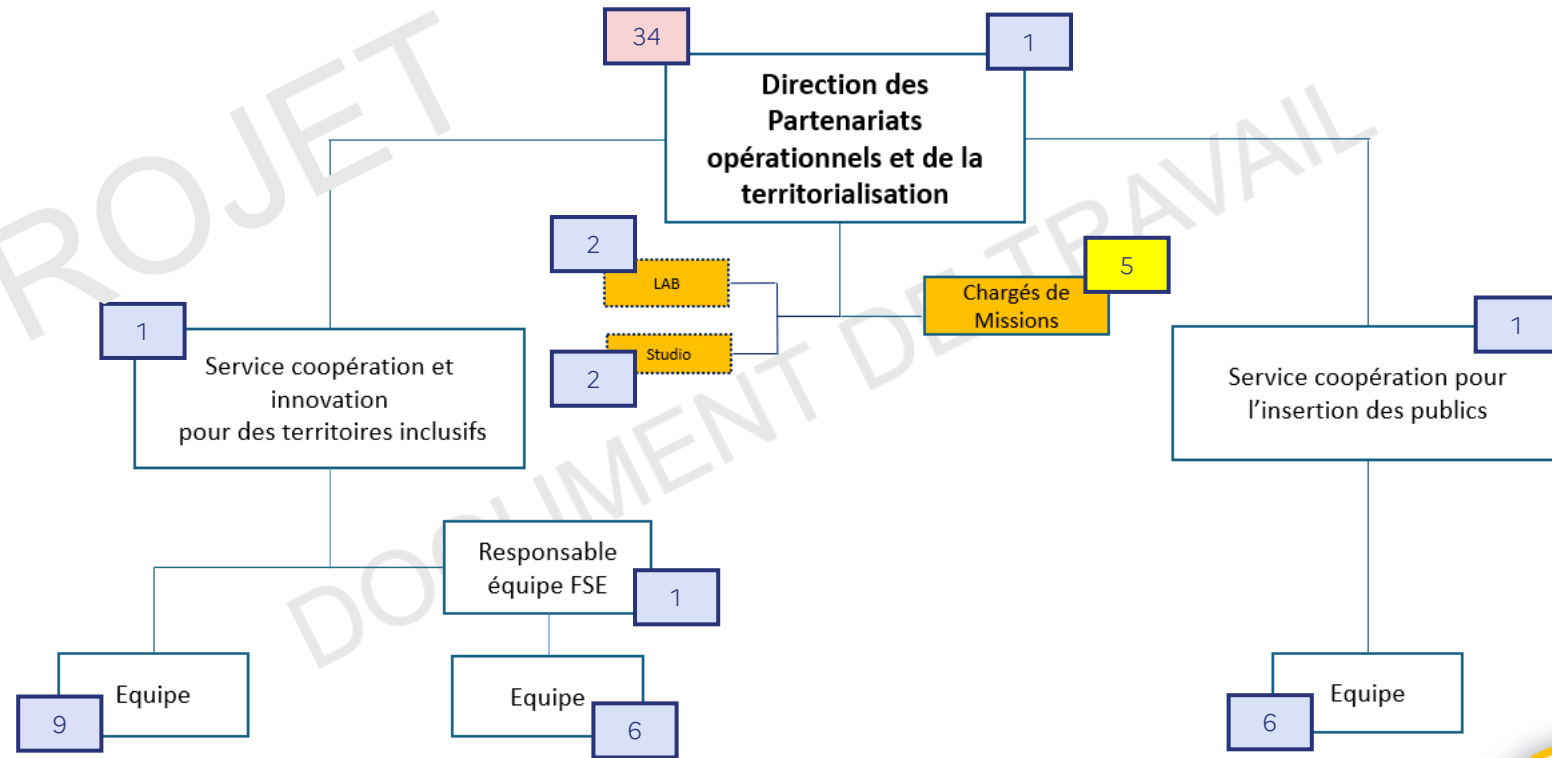


DRAO – Direction Partenariats Opérationnels et Territorialisation

AVANT

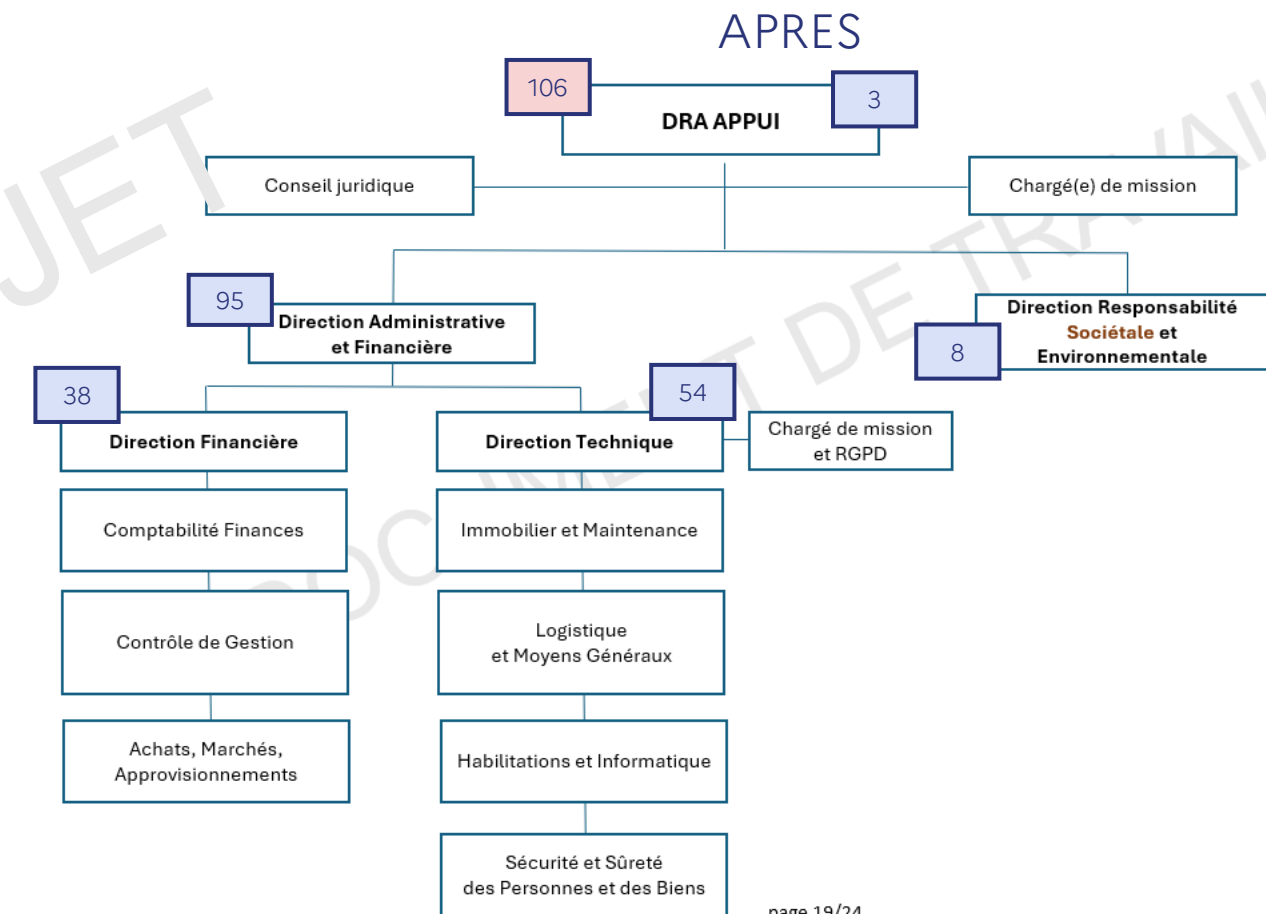
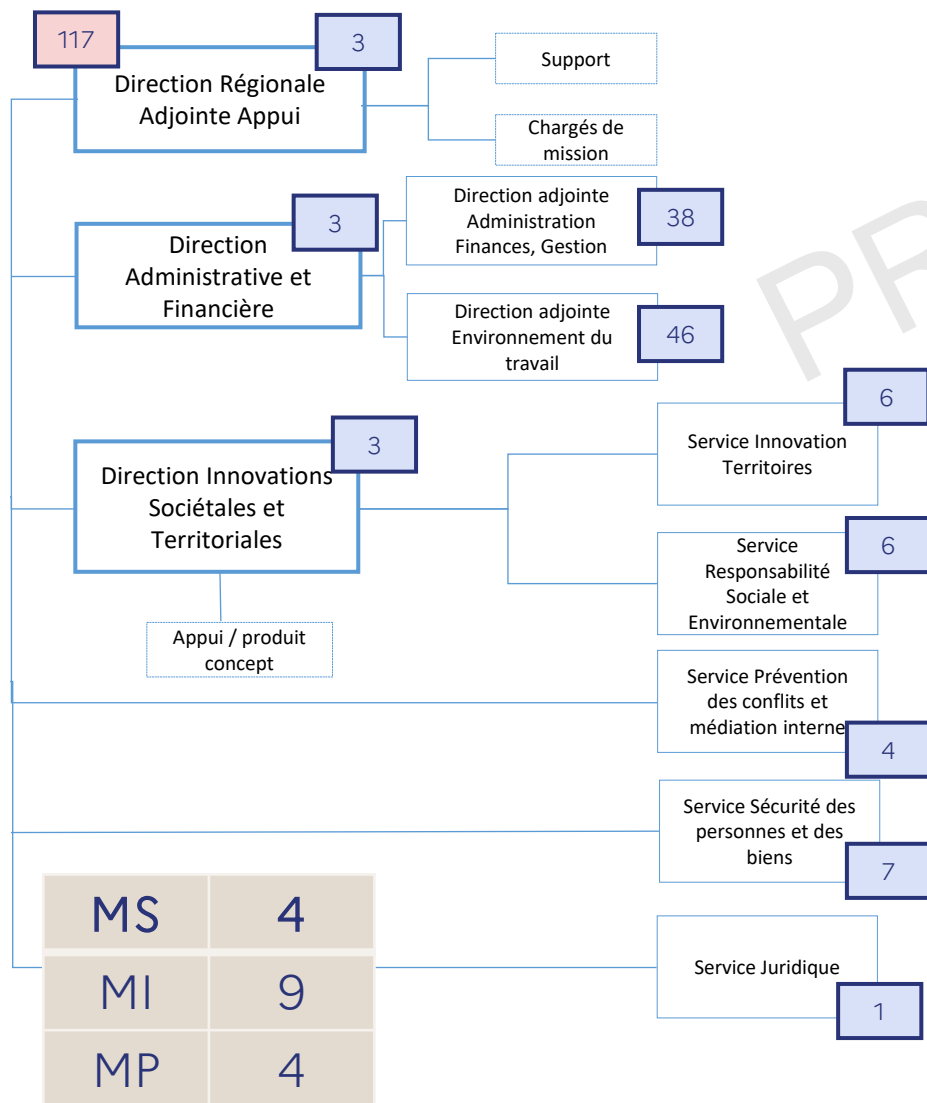


APRES



Direction Régionale Adjointe Appui

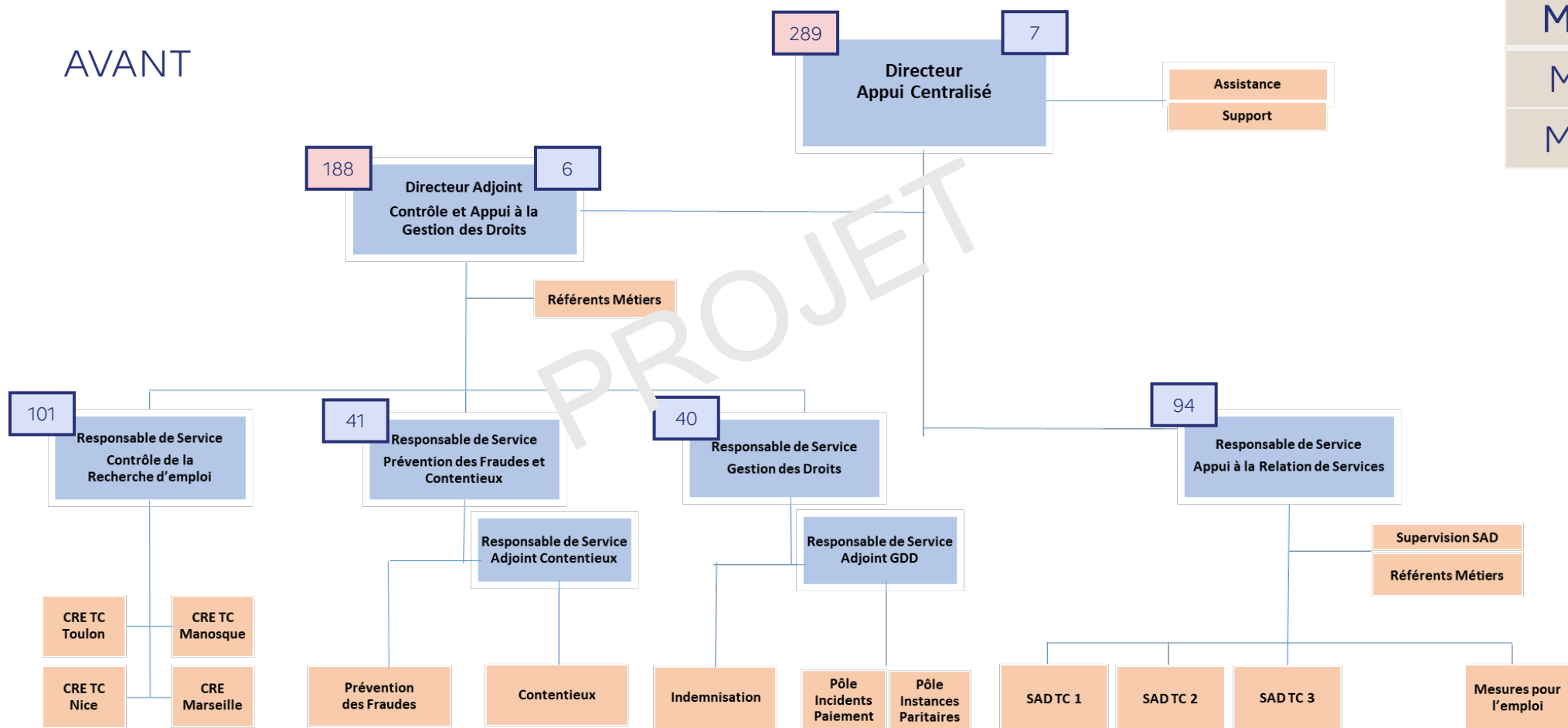
AVANT



page 19/24

Direction Activités Centralisées

AVANT



MS	2
MI	6
MP	10

Direction Activités Centralisées

APRES

MS	3
MI	5
MP	10

